MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 99 (2000), p. 423-445

Christophe Thiers

Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs

La stèle *Codex Ursinianus*, fol. 6 r° + Naples 1034 + Louvre C.123

Christophe THIERS

Si les stèles de Mendès (CGC 22181) et de Pithom (CGC 22183) constituent les sources hiéroglyphiques majeures pour l'étude des relations entre Ptolémée Philadelphe et les clergés indigènes, un troisième document, le fragment C.123 du musée du Louvre (doc. C), a également été versé à ce dossier. Mais largement lacunaire (le début et la fin font défaut), ce texte est resté d'une portée limitée. Il est pourtant possible de le compléter en partie grâce à deux autres documents, comme le montre la restitution proposée (fig. 1).

Doc. A = Bibliothèque vaticane, *Codex Ursinianus*, fol. 6 r° (fig. 2) et Cabinet des dessins du musée du Louvre, recueil É. Dupérac, inv. 26.403 (fig. 3).

Doc. B = Naples, Musée archéologique national, inv. 1034 (fig. 4).

Doc. C = Paris, musée du Louvre, inv. C.123 (= N.274) (fig. 5).

Ces documents ont déjà fait l'objet d'une présentation ; je rappellerai donc brièvement les éléments du dossier [1]. Les trois documents qui permettent de reconstituer en partie la stèle proviennent d'Italie. Le doc. A est connu par plusieurs copies exécutées au XVI^e^ siècle [2] ; soulignons que le bloc original n'a pas jusqu'ici été localisé. Le doc. B a été découvert à Bologne en 1664 ; avant que nous puissions en retrouver la trace au musée de Naples, il était connu par des copies effectuées au XVII^e^ siècle [3]. Quant au doc. C, il est entré au musée du Louvre en 1808 après l'achat de la collection Borghèse [4]. L'« histoire romaine » de cette stèle

Je dédie cet article au regretté P^r^ Gérard Godron. Ce m'est un agréable devoir de remercier Ph. Collombert et L. Coulon pour l'intérêt qu'ils ont porté au document présenté ici et envers lesquels je suis redevable de nombreuses suggestions éclairées.

1 Chr. Thiers, « De Saïs aux "Jardins de Salluste". À propos d'un document reconsidéré » dans S.H. Aufrère, J.-Cl. Grenier, B. Mathieu (éd.), *La vallée du Nil et la Méditerranée. Voies de communication et vecteurs culturels, université Paul-Valéry 5-6 juin 1998, OrMonsp* 11, 1999 (à paraître).

2 Voir A. Roullet, *The Egyptian and Egyptianizing Monuments of Imperial Rome*, *EPRO* 20, 1972, p. 63 (44) et pl. XLVI (62).

3 Voir S. Pernigotti, « L'iscrizione egiziana di Santo Stefano : pagine di storia antica e moderna », *Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le province di Romagna*, n. s. 31-32, 1980-1981, p. 1-28, bibliographie p. 11 ; *id.*, « Ancora sull'iscrizione egiziana di S. Stefano con Postilla di G. Fasoli », *Deputazione di storia patria per le province di Romagna* 35, 1984, p. 37-46.

4 *Urk.* II, 75-80 ; à la bibiographie déjà signalée dans Chr. Thiers, *op. cit.*, n. 1, ajouter W. Huss, « Die in ptolemaiischer Zeit verfaßten Synodal-Dekrete der ägyptischen Priester », *ZPE* 88, 1991, p. 189 et n. 3-4 ; Ph. Collombert, « Hout-Sekhem et le septième nome de Haute-Égypte I : la divine Oudjarenes », *RdE* 46, 1995, p. 64, n. a et 67, n. 32.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a pu être, sinon retracée, du moins envisagée : sous le règne de Caligula (37-41), elle aurait été apportée d'Égypte pour venir compléter, dans les « Jardins de Salluste », la décoration d'un édifice voué au couple Caligula-Drusilla sur le modèle du couple des dieux Adelphes qui a inspiré l'empereur égyptophile.

L'importance du complément ainsi apporté au texte principal (C) conduit à reprendre l'étude de cette stèle. Le cintre peut être restitué ; il représentait le couple royal en face de la déesse Neith, suivie – mais ce n'est là qu'une hypothèse – par Arsinoé II divinisée. En tenant compte de la disposition respective des signes des trois premières colonnes de la fin de A et du début de B, on peut estimer que le raccord est quasi assuré (voir la col. 3, *infra* n. i).

Version normalisée du texte [5]

Les signes hiéroglyphiques appartenant aux légendes de Neith et de Philadelphe dans la partie inférieure du cintre sont trop peu nombreux pour permettre une interprétation.

Sous le cintre (→) [6]


[7]

Le texte (→)

Col. 1

A  **B** [8] 
[9]

C  [...]

5 Dans la plupart des cas, les copies du XVI[e] siècle se comprennent aisément mais quelques problèmes demeurent. J'ai tenté de restituer les signes originels, dont l'aspect a parfois été perverti dans ces copies ; les notes qui accompagnent la version normalisée du texte concernent principalement l'identification de ces hiéroglyphes.

6 On a déjà souligné l'originalité de cette ligne de texte sur une stèle en colonnes. Il s'agit à l'évidence de la légende qui se rapporte à la scène gravée au-dessus ; Philadelphe y est désigné à la deuxième personne du singulier ; dans le texte principal, il apparaît à la troisième personne du singulier.

7 La présence d'un lion dans le cartouche est des plus surprenantes ; on restitue donc le *kꜣ* habituel.

8 Le doc. B permet de restituer l'épithète *wr ḥ.ty* ; corriger S. PERNIGOTTI, *Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le province di Romagna*, n. s. 31-32, 1980-1981, p. 14-15.

9 Graphie du cartouche d'après la ligne précédente ; cette graphie est celle adoptée sur les documents de Basse-Égypte ; H. DE MEULENAERE, « Le protocole royal de Philippe Arrhidée », *CRIPEL* 13, 1991, p. 56.

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Col. 2

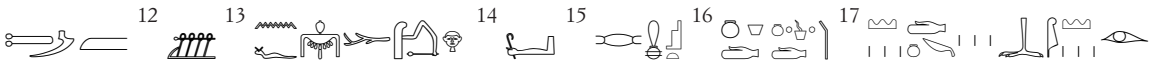
A 

B  […]

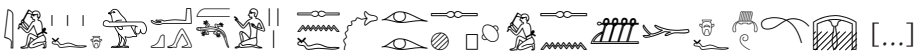
C 

 […]

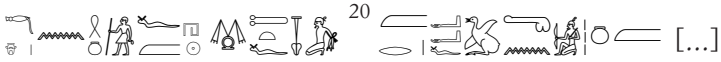
Col. 3

A 

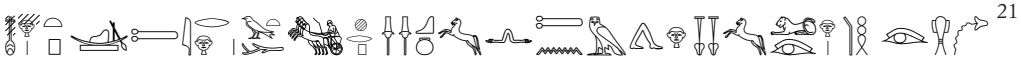
B  […] C 

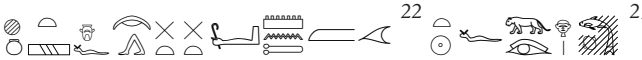
 […]

Col. 4

A  […]

B  […]

C 

 […]

10 Séquence identique dans Mendès, l. 2 (*Urk*. II, 33, 15-16) mais avec un déterminatif désignant le dieu Banebded ; également *Edfou* I, 81, 14.

11 Les trois traits sont inclinés ce qui exclut la marque du pluriel ; on peut également envisager les lectures et mais qui n'altèrent pas le sens du passage ; pour *jdb.w*, voir p. ex. *Urk*. II, 115, 8 (= *Philae*, 6, 10) et 117, 9 (= *Philae*, 58, 17).

12 Signe *mꜣ‘* pour *m*.

13 Le signe des copies du XVI^e^ siècle s'apparente au signe *tm* mais dans le contexte la lecture *šsp* paraît s'imposer.

14 Tête *ḥr* ou sceptre *sḫm* ? Voir *infra*, n. e.

15 Le signe des copies du XVI^e^ siècle semble bien être un bras tenant le *flabellum* ; le déterminatif du bras armé est peut être préférable.

16 L'interprétation des signes de ce passage est problématique ; *infra*, n. f.

17 Je rends le signe qui s'apparente au signe *wsr* par le bâton déterminant les pays étrangers, lecture qui convient pour le mot *nbḏ-qd* ; à la colonne 2, c'est le pavois divin qui a été interprété par ce « signe *wsr* » ; cf. *Codex Ursinianus*, fol. 1 v° = A. ROULLET, *op. cit.*, pl. 203.

18 Bien que de taille réduite sur l'original, le signe du poing tenant un bâton est assuré.

19 Présence d'un signe entre les deux *j* ; *infra*, n. l.

20 Le personnage a les mains liées dans le dos, sur la copie Dupérac.

21 Et non lu par K. Sethe.

22 Pour .

23 Ou /] *ḫꜣk-jb* « rebelle ».

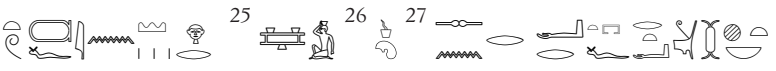
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Col. 5

A  [...] **B** [...]  [...]

C 

Col. 6

A [...]  [...]

C 

 [...]

Col. 7

A  [...]

C 

 [...]

Col. 8

A  ... (?) [...]

C  *sic*

 [...]

24 Cf. *infra*, n. x.

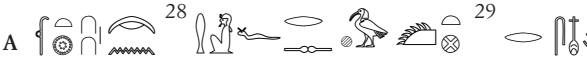
25 Je rends ici le signe par .

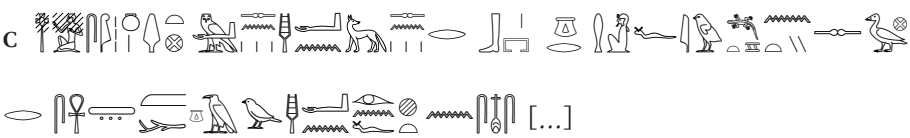
26 Le personnage assis avec un vase (?) sur la tête tient un objet difficile à déterminer et regarde en arrière. La restitution proposée se fonde sur le sens général du passage ; *infra*, n. ac.

27 Le signe du vase est suivi d'une tête d'animal, un âne semble-t-il ; pour l'interprétation, *infra*, n. ac.

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Col. 9

A  [...]

C  [...]

Col. 10

A  [...]

C  [...]

Col. 11

A  [...]

C  [...]

28 Absence des jambes déterminant le verbe *spr* ; cf. **C**, col. 10 et **B**, col. 11.

29 Sur cette proposition de lecture, voir *infra*, n. al.

30 Voir *infra*, n. ap.

31 Je rends le signe par le signe *nṯr* qui s'en rapproche graphiquement mais dans le contexte il faut plutôt voir un verbe que la séquence *nṯr.w nṯr(.wt) nb(.w).*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Traduction

Sous le cintre

A Puissent les dieux et les déesses de Saïs faire durer tes années en millier d'années, unir le Double-Pays pour (une durée) d'une centaine de milliers de fêtes-*sed*, inscrire tes annales et graver ton cartouche [(a)], (ô) roi de Haute et Basse-Égypte, Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon.

Le texte

Col. 1

A L'an 22, 3[e] mois d'*akhet*, sous la majesté de l'Horus, le Jeune homme valeureux, Celui des Deux Maîtresses, Grand

B de puissance, l'Horus d'Or, Celui que [son] père a couronné, [le roi de Haute et Basse-Égypte, maître du Double-Pays, Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon],

C [le fils] charnel et bien aimé de [Rê], Ptolémée, vivant comme Rê à jamais, [aimé de] Neith la grande, mère du dieu, qui a enfanté Rê, la souveraine de Mehet-ouret, qui a procréé les Huit dieux, qui crée/commence (*šȝʿ* ?) [...],

Col. 2

A le dieu parfait, image de Rê, réplique vivante de Celui qui est dans l'horizon, héritier bienveillant issu de Neith, à qui a été donnée la royauté par le souverain des Rives [(b)], roi [alors qu'il était encore dans]

B le ventre [(c)], qui a pris possession de la place de son père comme [...]

C [...] *uraei* ; il a été désigné pour gouverner l'Égypte, roi valeureux, dont les merveilles sont nombreuses, qui perçoit les tributs des pays d'Asie, vaillant, dont les actions réussissent, courageux, valeureux au moyen de son bras, qui frappe les Mentiou, qui abat [les Iountiou...] [(d)]

Col. 3

A vaillant lorsqu'il saisit la massue-*ḫḏ*, qui combat victorieusement [(e)], qui massacre ...[(f)], qui abat les peuples hostiles [(g)], qui tue les Chatiou [(h)], qui fait

B un massacre [(i)] des Pedjout-chou [(j)], maître du *khepesh* (lorsqu')il saisit le bouclier [(k)], qui empoigne/se préoccupe (*mḥ ?*) [...],

C [...] ses [flammes (?)], qui tranche la tête de ses ennemis sans qu'il ne reste plus aucune tête de ses opposants [(l)], courageux (quand il) entre parmi la multitude (des ennemis), aux yeux (injectés) de sang [(m)], qui fait mourir leurs (sic) ennemis, qui saisit le bâton, dont le cœur est joyeux, qui est habile [(n)] [...]

Col. 4

A qui se soucie de ses courtisans le jour du combat, qui transperce les confédérés [(o)] par l'action de ses (seules) mains, le (plus) viril de l'armée,

B [qui massacre] [(p)] le vil par sa (seule) parole [(q)], qui est capable de guider [(r)] les gyblites [(s)] [...].

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C [...] parfait sur le bateau, invincible sur le quadrige [t], qui dirige la cavalerie sans égarer (un seul) cheval [u], Mahès guettant... (?) [v], dont le cœur se réjouit arrivant au combat, Montou durant son attaque soudaine [w], Mahès sur les cadavres [...]

Col. 5

A qui tranche (?) [x] avec le poignard, qui repousse avec l'arc et dont la flèche ne rate jamais son but [y], (qui possède) de nombreux (*wr*) soldats [...]

C [...] de nombreux (*wsḫ*) gyblites, de nombreux (*ʿšɔ*) bateaux-*q(ɔ)q(ɔ).w* [z] sans limite, de nombreux (*wr*) chevaux, de nombreux (*ṯn(w)*) chevaux de combat, de nombreux (*ʿšɔ n*) quadriges plus que les (autres) rois, celui qui dirige les Rives d'Horus (= l'Égypte), les pays étrangers (et) le pays de Fenekhou [aa] [...]

Col. 6

A dont le nom est [proclamé] par [ab] les contrées lointaines qui apportent [ac] leurs produits à sa porte qui sont donnés *(rd(w).t)* à Neith, toutes choses [...]

C [...] le conseil des dieux (afin qu')il lève une troupe de recrues [ad] devant lui ; celui qui protège le nome Saïte, qui rend efficients ses habitants, qui apaise le cœur des dieux du ciel, dont la volonté a été placée sur le monde, qui accomplit ce qu'aime Neith parce qu'elle est celle qui a saisi les Deux Maîtresses [ae], celui qui augmente les monuments [...]

Col. 7

A qui fixe les lois comme le maître d'Hermopolis, qui prend soin de la terre entière, qui [...]

C [...] qui accomplit ce qu'aiment les dieux de l'Égypte, le taureau puissant, Ptolémée, vivant comme Rê, aimé de Neith, maîtresse de Saïs. En l'an 20, sa majesté dit aux dignitaires qui étaient à ses côtés : « Faites que l'on m'amène les comtes, les responsables des domaines [af], les prophètes et les pères divins des temples d'Égypte à [Alexandrie (?) ...]. »

Col. 8

A « Faites [ag] apparaître (en procession) [ah] la statue de la majesté, la reine, héritière [du Double Pays] Isis-Arsin[oé...] [ai]. »

C « [...] les dieux et les déesses, car c'est la fille du dieu [aj]. J'embellirai cette ville bien plus que ce qui s'y trouvait auparavant [ak]. » Ils dirent en présence de sa majesté : « La parole du souverain, notre maître, elle sera accomplie conformément à tout ce qui a été dit [par ta majesté (?) ...]. »

Col. 9

A En l'an 21, sa majesté arriva pour rendre excellente l'Égypte [al], pour parfaire l'humanité [...]

C [...à discuter] des affaires de l'Égypte [am] avec eux. Et alors, ils s'en retournèrent depuis le lieu où se trouvait sa majesté vers la ville de Saïs [an] afin de nourrir le pays après la pénurie. Et alors, il (= sa majesté) accomplit les rites pour l'embellir [...]

Col. 10

A Il a rendu prospère les affaires [ao] de tous les habitants afin que son nom soit proclamé [ap] [...]

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C [...] accompli à la perfection. Alors, les prophètes et les pères divins du temple de Neith arrivèrent dans le lieu où se trouvait sa majesté ; ils dirent en présence de sa majesté : « Souverain, notre maître, fais apparaître la statue de la reine, héritière du Double-Pays, Isis-Arsinoé, [la déesse qui aime] son frère [...].

Col. 11

A C'est la place vers laquelle tous les dieux... (?). Fais que ta majesté arrive pour la voir [aq]. » Le 4e mois de *peret* [...]

C [...] après lui, des quadriges et chevaux si nombreux qu'on ne peut les compter, des commandants (*ṯs.w*) et des soldats sans fin. Apparition royale (*ḫʿ-nsw*) vers le temple de Mout [ar], maîtresse [...]

Notes

a. Séquence presque identique concernant Thot à *Edfou* VI, 92, 17 : *nḫb gnw.t wʿf mnš[=k].*

b. Il reste à identifier ce « souverain des Rives ». Cette traduction invite en premier lieu à prendre en considération un fait historique bien connu : Sôter Ier a désigné son successeur, créant ainsi l'embryon de la dynastie lagide ; ce fait aurait pu paraître des plus importants pour les prêtres, après les successions difficiles des Macédoniens et leur absence sur le territoire égyptien. Cependant, dans la logique de cet éloge, après la mention de la filiation avec la déesse Neith, on pourrait comprendre que le « souverain des Rives » désigne un dieu. Par exemple, sont pareillement désignés Hérichef à Héracléopolis (stèle de Naples, l. 4 et 17 = *Urk.* II, 2, 15 ; 5, 11), Horus à Dendara (*Dendara* I, 49, 11). Cependant, je n'ai pas connaissance d'une telle désignation pour qualifier un dieu dans le nome Saïte, désignation qui fait également défaut pour Sôter Ier. Pour Ptolémée Évergète Ier, cf. *Urk.* VIII, 60 (72e) = *Porte d'Évergète*, pl. 33.

c. Avant *jṯ s.t n wtṯ=f*, le signe *ḫ* ne se conçoit que comme la fin de la séquence précédente et il invite à faire le rapprochement avec des passages faisant état de la prédestination royale. La proposition séquentielle *(jw=f) m ḫ.t* « (alors qu'il était) dans le ventre » serait bienvenue dans ce contexte mais demeure difficile à établir. Bien que quelque peu redondante avec la séquence qui précède, je propose de lire *nsw [m] ḫ.t* (cf. p. ex. *Edfou* II, 115, 2 ; 128, 11).

d. Le reste de signe sous l'homme armé paraît être le sommet du signe  *jwn* ce qui suggère la restitution *ḥwj Jwnty.w*. Le petit trait semi-circulaire entre le  et le  est certainement la conséquence de la « restauration » du XVIIIe siècle.

e. *ʿḥɜ ḥr nḫ.t* ; comparer avec la séquence *jj ḥr nḫ.t* « revenir victorieux », *AnLex* 79.1609.

f. La lecture et la traduction de ce passage ne sont pas assurées. La comparaison (*mj*) de Philadelphe avec Isis n'est pas probante ; dans le contexte, on préférerait une comparaison avec le « fils d'Isis » (cf. *Urk.* II, 111, 12 = *Philae*, 9, 15 : *nb qn mj sɜ Ɜs.t* ; *Behbeit*, p. 80 : *wsr-ʿ ʿɜ pḥ.ty mj sɜ Ɜs.t*) mais ce serait forcer la lecture. Le signe que j'ai rendu par le signe *ʿḏ* se retrouve de façon quasi similaire dans un autre folio du *Codex Ursinianus* (fol. 7, ro = Dupérac 26.405 = A. Roullet,

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

op. cit., p. 83 (88) et pl. 88), aux colonnes 4, 5 et 7. Il s'agit de la copie d'un obélisque romain (ou Renaissance ?) conservé au musée de Florence (inv. 3686) [32]. La possibilité d'un recours au signe original semblait pouvoir résoudre la difficulté mais les difficultés de lecture de ces textes (suivis ?) contrarient le succès de cette approche. En dernière hypothèse, on pourrait suggérer de lire *mjb.t* « la hache », forme ancienne de *mnjb* (*Wb* II, 42, 14 et 44, 7-8) ; le signe du siège serait alors une erreur pour celui de la jambe : *ʿḏ<m>mjb.t*. Le contexte se satisferait d'une telle séquence mais, une fois encore, la lecture forcée fait obstacle à cette proposition.

g. Jeu de mots (allitération) évident entre *npḏ* et *nbḏ-qd* ; P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon*, *OLA* 78, 1997 (= W*PL*), p. 509 et 512.

h. Après le verbe *dn* « couper », « tuer », on attend la mention d'un peuple ou d'un pays étranger. Je propose de lire *Šɔty.w,* désignation de l'un des Neuf Arcs ; voir W*PL*, p. 991-992. Le signe de la patte d'oiseau, non compris par les artistes du XVI[e] siècle, aurait été rendu par deux bras accolés d'aspect semblable. Le signe *s*  rendrait le signe  ou plutôt la plume . Cependant, la présence des trois traits du pluriel après *dn* reste problématique.

i. *Jrj ʿḏ.t :* cette séquence donne un indice supplémentaire de raccord entre A et B.

j. « Les archers du désert » apparaissent parmi les Neuf Arcs ; voir W*PL*, p. 386.

k. *Nb ḫpš šsp~n=f jkm* et non *ḫpš~n=f Jšr-mḥ* lu par S. Pernigotti (*Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le province di Romagna*, n. s. 31-32, 1980-1981, p. 18-20) d'après la copie de L. Legati. Pour la lecture *šsp*, voir *ValPhon* 1, 194 (931) et cf. *Urk.* II, 13, 17 (*Satrape*, 1.3) et *Urk.* II, 112, 15 (L*D* IV, 7b, 11) ; la lecture *ḫfʿ* est également possible (*Wb* III, 272, graphie D[18]) de même que *jḳn* (W*PL*, p. 117-118) qui fournirait de surcroît une allitération. Séquence à comparer à la triade Alexandrie inv. 11261 (= NG 271), col. 5 (S. Sauneron, « Un document égyptien relatif à la divinisation de la reine Arsinoé II », *BIFAO* 60, 1960, p. 87 et pl. VIII) : *ṯɔj jkm* « qui saisit / porte le bouclier ».

l. Le petit signe gravé entre les deux *yod* ne semble pas attesté dans les graphies du mot *rq.w/rqy.w*. Une erreur pour le signe  présent dans les graphies de *rqy.w* et intercalé parfois entre les deux *yod* (p. ex. *Dendara* I, 29, 15 ; VIII, 124, 2-3) n'est pas satisfaisante. Si ce n'était son isolement dans la documentation, une scène inédite du temple de Tôd (*Tôd*, n° 226) fournirait peut-être une explication. Le roi tient un ennemi à terre, les mains liées dans le dos, et le pique de sa lance. La légende précise (n° 226, 1-3) : « Frapper les Iountyou, transpercer les Mentyou, satisfaire le dieu au moyen de ses opposants, éternellement et à jamais » (*ptpt Jwnty.w wnp Mnty.w sḫtp nṯr m rqy.w=f m-ɔw n ḏ.t nḥḥ*). L'extrémité du lien qui sert habituellement à attacher les prisonniers (p. ex. *Med. Habu* I, pl. 26, 41...) est ici intégrée dans la graphie du mot *rqy.w*, entre les deux *yod* [33]. Toutefois, si le jeu graphique paraît évident à Tôd, il est difficile de dire si dans le cas de notre stèle le lapicide a eu une telle intention.

m. *Snf-jr.ty* : épithète du lion à *Edfou* IV, 117, 6.

n. Ou *ʿrq sḫ* « dont les conseils sont accomplis/habiles ».

32 Je remercie le professeur J. Baines qui m'a transmis un fac-similé des textes de cet obélisque.

33 Ce jeu ajoute une valeur supplémentaire au mot *rqy.w*, en outre déterminé par l'homme avec les mains attachées dans le dos (comme dans la scène) et par l'oiseau du mal ; voir É. VAN ESSCHE, « La valeur ajoutée du signe déterminatif dans l'écriture figurative ramesside », *RdE* 48, 1997, p. 201-217.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

o. *Smɜwty(.w):* ils représentent les affidés de Seth, donc les ennemis de la royauté égyptienne ; voir W*PL*, p. 842.

p. *[T]ḫs* (*Wb* V, 328, 4-7) ; d'après S. Pernigotti, *op. cit.*, p. 20, n. 60 ; ou *[r]ḫs* (*Wb* II, 448, 6-7).

q. À l'efficacité de l'action physique (*m rɜ-ʿ.wy=f*) du roi est jointe celle de son verbe (*m ḏd=f*) ; sur la « puissance magique de la parole royale », voir Ph. Derchain, « Magie et politique. À propos de l'hymne à Sésostris III », *CdE* 62, 1987, p. 26-28.

r. *Rḫ sšm* ; cf. Chr. Zivie-Coche, « Fragments pour une théologie » dans *Hommages à Jean Leclant* 4, *BdE* 106/4, 1994, p. 424 : Thot « qui sait guider ce qui a été créé et qui est venu à l'existence » (*rḫ sšm qmɜ ḫpr*) ; pour *rḫ* « être capable de », « être en mesure de », *AnLex* 79.1772.

s. La restitution s'impose d'après la suite de la colonne (C) et d'après l'autre mention en C, col. 5. Sur ces bateaux, voir J.C. Darnell, « The *Kbn.wt* vessels of the Late Period » dans J.H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society. Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond*, *SAOC* 51, 1992, p. 67-89.

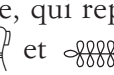
t. *Ṯnr ḥr wrry.t* ; cf. *ṯnr ḥr ḥtr* (*Wb* V, 389, 9). *Ṯnr* « l'invincible », S. Cauville, *Dendara* I *Traduction*, *OLA* 81, 1998, p. 466 ; voir également A.O. Bolshakov et A.G. Soushshevski, « Hero and Society in Ancient Egypt », *GM* 164, 1998, p. 24 (lu *ṯl/ṯ̌l*). Pour la traduction « quadrige », d'après le déterminatif représentant un char tiré par quatre chevaux, voir Ph. Derchain, « Le pique-nique de l'Aulète » dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies dedicated to the memory of Jan Quaegebeur* 2, *OLA* 85, 1998, p. 1161, n. h.

u. Il semble que le verbe *tnm* se construise le plus souvent transitivement à l'époque ptolémaïque, pouvant ainsi acquérir une connotation violente (*Wb* V, 313, 3-5 ; W*PL*, p. 1146). Dans notre cas, la construction intransitive conduirait à la traduction suivante : « sans s'égarer sur (son) cheval » ; l'absence du pronom suffixe *=f* s'explique difficilement. La construction transitive, quant à elle, permet de rendre ainsi la séquence : « sans égarer (un seul) cheval » ; la présence du *ḥr* est gênante mais le sens s'accorde parfaitement avec le contexte qui précède.

v. On songe en premier lieu à lire *mɜʒ-ḥsɜ ḥr gmḥ* « Mahès guettant » ; pour *gmḥ* « scruter, observer, chercher du regard », *AnLex* 77.4643 et 79.3287. La graphie de Mahès présente généralement le lion marchant mais la graphie avec le lion couché est attestée (C. De Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte pharaonique*, Leyde, 1951, p. 230-233). Cependant, plus bas dans le texte on rencontre à nouveau Mahès associé à Montou (cf. *Urk.* III, 60, 15 ; E. Bresciani, *Assuan. Il tempio tolemaico di Isi, Bibl. di Studi Antichi* 16, Pise, 1978, p. 56 et 57 (e)), et ces deux occurrences si rapprochées (avec deux graphies différentes) peuvent surprendre dans cet éloge royal. Peut-être faudrait-il alors préférer une lecture *rs ḥr gmḥ* « vigilant à (re)chercher ». Le sens à accorder aux deux derniers signes reste pour moi sans explication convaincante. La désignation d'un quelconque ennemi serait la bienvenue dans le contexte de l'éloge royal ; c'est ce que suggère la *Wb Zettel* de Berlin [34]. Un texte de la porte du temple de Mout à Karnak-Sud (S. Sauneron, *La porte de Mout*, *MIFAO* 107, 1983, nº 22, 3 et p. 20) fournit peut-être un parallèle mais qui semble tout aussi obscur ; dans un

34 Je remercie Mme A. Burkhardt qui m'a transmis cette information. La lecture proposée « *sɔ w'b* (?) » ne peut cependant être retenue (*supra*, n. 21).

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

contexte à la fois de protection et de châtiment, le texte précise : « Son (= Mout) fils vient [...] Bougem [...] qui protège Thèbes,  qui préserve ses habitants, les émissaires et les envoyés de la mort étant sous son contrôle, qui repousse toute impureté et le mal hors de sa (= Mout) demeure. » L'équivalence entre  et  assure la lecture *sȝ/s*. Le verbe *ḫȝʿ* « abandonner, jeter » se construit dans nombre d'expressions, avec un sens propre ou figuré (voir *AnLex* 77.2978, 78.2931 et 79.2142), mais aucune ne fait intervenir les signes qui nous occupent.

w. *AnLex* 77.0003 ; N.-Chr. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e^ dynastie à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1986, p. 395-396, n. 1360.

x. Au premier abord, la lecture est incertaine pour les deux premiers signes mais le contexte éclaire le sens. Il apparaît en effet que le lapicide a pratiqué l'allitération dans plusieurs séquences de cet éloge (*npḏ nbḏ-qd* col. 3 et n. g ; *jnt m jwn.t* col. 5 ; voir également n. k) et l'on peut envisager ici un tel procédé avec la séquence *bȝgs m bȝgsw* (cf. *Urk.* VIII, 86 (101h) = *Porte d'Évergète*, pl. 46 : *dj(=j) n=k (...) bṯn.w=k bȝgs m bȝgsw* ; également *Edfou* I, 189, 17 et 292, 9 : *dj=j n=k bȝgsw r bȝgs bdš.w=k*. Le premier signe peut alors être interprété comme la tête de l'oiseau Gardiner H3 (*pg*, *pgȝ*, *pȝq*) qui aurait été employé pour rendre *bȝg* ; cette graphie ne semble pas attestée mais les assimilations *p/b* et *q/g* n'ont rien pour surprendre. Le second signe se conçoit alors comme un complément phonétique, *g* ou *q*.

y. Sur des séquences soulignant l'infaillibilité de la flèche tirée par le roi (ici *n wḥ šsr=f r-sy*), voir W. Decker, *Die physische Leistung Pharaos. Untersuchungen zu Heldentum, Jagd und Leibesübungen der ägyptischen Könige*, Cologne, 1971, p. 119 ; également N.-Chr. Grimal, *Les termes de la propagande*, p. 714, n. 871.

z. Sur ces bateaux-*q(ȝ)q(ȝ).w*, J.C. Darnell dans *Life in a Multi-Cultural Society*, p. 69 et n. 6 ; il s'agit (au moins à l'origine) de navires fluviaux.

aa. La domination sur le pays de Fenekhou, c'est-à-dire les territoires de Syro-Palestine, est un *topos* de la phraséologie royale (p. ex. *Edfou* I, 272, 18 ; II, 135, 7). Cependant, dans le contexte qui est le notre, ne peut-elle pas constituer un écho direct à la première guerre de Syrie (274-271) et à la victoire de Philadelphe sur son rival Antiochos I^er^ ?

ab. La présence de la préposition *jn/nj* oriente le sens général à accorder au passage et, en conséquence, à la restitution du premier mot de cette colonne : *[nḏ]=tw rn=f jn ḫȝs.wt ḥr(y.w)* « dont le nom est [proclamé] par les (habitants) des pays lointains », propagande vantant la domination lagide sur tout le pourtour du bassin oriental de la Méditerranée. On peut également songer aux verbes *dm* (*AnLex* 77.5041) et *rḫ*, soulignant là encore la renommée de Philadelphe.

ac. Les copies du XVI^e^ siècle présentent un personnage assis, une corbeille sur la tête, tenant un objet (bâton, couteau ?). La lecture *fȝj* semble s'imposer même si la main levée tenant un objet pose problème. Le contexte permet de proposer la séquence *fȝj bȝk=sn*, le signe de la perruque ayant alors été interprété par une tête d'âne (?), de forme assez proche. Une telle graphie de *bȝk* est attestée (voir *Wb* I, 426-427) et une séquence similaire se rencontre, p. ex., en *Edfou* I, 30, 16 (*ʿȝmw ḥr fȝj bȝk=sn*) ; 422, 8 (*ʿȝmw ḥr fȝj n=k bȝk=sn r ns.t=k*) ; *Behbeit*, p. 89 (*bȝq=sn ḥtr(w) r ʿry.t=k ḏ.t*). Voir également K*RI* II, 416, 1 où les

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

produits sont apportés au palais du roi (*r ḥ=f*) ; comme pour l'Empire ottoman, la (Sublime) « Porte » désigne le palais royal, c'est-à-dire l'autorité lagide.

ad. Le sens accordé à *sḫpr* dérive de l'expression *sḫpr ḏ3m.w* « lever des recrues » (*AnLex* 78.3752 ; R. Hannig, *Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch*, p. 995 ; *Wb* V, 523, 15). S'agit-il des troupes en général ou a-t-on une allusion aux gardes du corps recrutés parmi les enfants de militaires égyptiens, tels qu'ils apparaissent dans la Stèle de Mendès, l. 14 (*Urk.* II, 42, 5-9 ; H. De Meulenaere et P. MacKay, *Mendes* II, Warminster, 1976, p. 175) ? On pourrait également donner à *ṯsw* le sens de « commandant », Philadelphe présidant alors au choix de l'élite militaire. L'emploi du signe de Neith (R24) pour noter le *n* n'apparaît pas ailleurs dans le texte.

ae. Le *Wb* IV, 444, 11 recense  *šp* sans proposer de traduction, l'unique référence étant le document qui nous occupe. La fiche du *Wb* propose « *Šp ḫpš ??* » (d'après un renseignement communiqué par M^me^ A. Burkhardt), « celle qui porte le *khepesh* », épithète qui conviendrait parfaitement à la déesse guerrière mais qui ne semble pas autrement attestée, de même que la valeur *ḫpš* pour le signe en question ( pour ?). La graphie  *šp* pour *šsp* est attestée par le *Wb* IV, 530 dans les sources tardives, ce que confirment le démotique et le copte (W. Erichsen, *Dem.Glossar*, p. 500). Une épithète royale de la salle hypostyle de Tôd (n° 43, 4) conforte également cette lecture : *š(s)p ~ n=f ḫ'w jmn sḥj.w m s.t=sn* « les ennemis se cachent dans leurs places lorsqu'il prend les armes » ; la lecture *š(s)p*  est ici assurée tant ce verbe est communément utilisé dans le sens de « prendre » une arme (*ḫkrw ʿḥ3*, *ḥḏ*, *pḏ.t*, *ḫpš* ; d'après *ALex* 79.3062). Sur notre stèle, le déterminatif habituel du bras armé a été remplacé par la patte de bovidé, changement qui peut s'expliquer à considérer les graphies du verbe *sqr* (voir W*PL*, p. 939). Neith est donc « celle qui a saisi les Deux Maîtresses ». Cette séquence paraît faire référence aux liens étroits établis entre Neith et la royauté, la déesse de Saïs syncrétisant les fonctions des deux déesses tutélaires de Haute et Basse-Égypte (voir R. el-Sayed, *La déesse Neith de Saïs* I, *BdE* 86/1, 1982, p. 94). Le fait d'écrire le nom de la déesse, dans la phrase qui précède, avec les couronnes blanche et rouge ne serait alors sans doute pas sans rapport avec le sens à donner à la séquence qui nous occupe ici.

af. Sur cette ancienne fonction des *ḥq3(.w)-ḥw.wt*, Chr. Zivie, *Giza au deuxième millénaire*, *BdE* 70, 1976, p. 42, n. a ; P. Piacentini, « On the titles of the *ḥq3w ḫwt* » dans S. Allam (éd.),*Grund und Boden in Altägypten*, *URAÄ* 2, 1994, p. 235-249 ; *id.*, « Gli *ḥkȝw ḫwt* », *SEAP* 13, 1994, p. 3-12 ; en dernier lieu, J.C. Moreno Garcia, *Ḥwt et le milieu rural égyptien au III^e^ millénaire*, *BEPHE* IV^e^ Section 337, Paris, 1999, p. 229-232.

ag. On pourrait hésiter pour rendre l'impératif *jmj* au singulier ou au pluriel. Le discours qui précède et celui qui suit cette séquence sont prononcés par Philadelphe, puis suit la réponse des prêtres. Il faut donc considérer que l'ordre donné émane du roi à l'encontre des prêtres qu'il a convoqués, élément d'importance dans l'optique du développement du culte d'Arsinoé II (voir *infra*).

ah. Voir également avec *sḫʿ*, C, col. 10 et Stèle de Mendès, l. 13 et 24 (*Urk.* II, 41, 14 et 50, 2) ; sur *sḫʿ*, J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, *MRE* 5, 1986, p. 26-27 et 77-78 ; Ph. Collombert, « Hout-sekhem et le septième nome de Haute-Égypte I : la

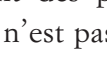
BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

divine Oudjarenes », *RdE* 46, 1995, p. 66-67, n. q. Pour le même thème, voir la triade Alexandrie inv. 11261, col. 24 ; S. Sauneron, *BIFAO* 60, 1960, p. 90 et 98. Voir *infra*.

ai. Passage restituable en partie à l'aide de C, col. 10 bien que je n'explique pas l'interprétation des signes supposés rendre *jwʿ Tȝ.wy* ; il doit s'agir d'une épithète différente dont l'identification reste problématique (cf. G*LdR* IV, p. 239-243 et les divers dossiers réunis par J. Quaegebeur). Sur le titre *(nsw-)bjty* porté par Arsinoé II défunte (également C, col. 10), voir J. Quaegebeur, « Ptolémée II en adoration devant Arsinoé II divinisée », *BIFAO* 69, 1971, p. 204-206 ; *id.*, « Arsinoé Philadelphe, reine « roi » et déesse à Hildesheim », *GM* 87, 1985, p. 76 et n. 13.

aj. Le dieu en question est probablement Amon puisque Arsinoé II est désignée ailleurs comme « fille d'Amon », titre hérité des divines épouses ; S. Sauneron, *BIFAO* 60, 1960, p. 102-104 ; J. Quaegebeur, *BIFAO* 69, 1971, p. 207-209 ; *id.,* « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes » dans H. Maehler, M. Stocka (éd.), *Das ptolemäische Ägypten. Akten des internationalen Symposions 27.-29. September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, p. 250 ; *id.*, *GM* 87, 1985, p. 74-76. Voir p. ex. *Urk.* II, 106, 16 ; 107, 7 et 12 ; 108, 17.

ak. Passage repris par P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, *BEPHE* IV^e Section 332, Paris, 1995, p. 102.

al. Les copies du XVI^e siècle sont difficiles à interpréter. Faut-il lire *r sȝḫ* + toponyme ou *r* + toponyme ? La première solution permet d'établir une construction comparable à celle qui suit (*r snfr tm.w*), toutes deux dépendantes de *spr~n ḥm=f*. La graphie de *ȝḫ* serait originale mais étonne peu dans une telle copie. La seconde solution est séduisante, la construction *spr r* + toponyme étant des plus fréquentes. Dans le contexte, on attendrait la mention de Saïs mais la graphie n'est pas satisfaisante (cf. C, col. 7 et 9 : ). De même, le signe du pied, la désinence féminine et le déterminatif de la ville qui font suite ne se comprennent pas. Le signe représentant un pied pose difficulté ; si on le comprend comme une jambe, on pourrait penser à Sakhebou (*Sḫȝb.t*), localité située dans le Létopolite (G. Goyon, « Est-ce enfin Sakhebou ? » dans *Hommages Sauneron* I, *BdE* 81, 1979, p. 43-50) ; en bordure du canal des Deux-Poissons à proximité de la branche de Rosette, cette localité aurait pu être visitée par Philadelphe après son passage à Saïs. Là encore on se heurte à une graphie non attestée (le groupe *ȝḫ* n'apparaît pas dans les graphies de ce topomyne) et la suite du texte semble exclure cette éventualité. On peut également concevoir la lecture *r sȝḫ Bȝq.t*, considération générale qui convient bien à la séquence également générale qui suit (*r snfr tm.w*) ; le petit signe triangulaire peut en effet tout aussi bien être un *t*, le morceau de terre triangulaire ou un *q*. Cependant, la graphie de *Bȝq.t* , à la même colonne (fragment C), s'oppose à cette lecture. En dernière hypothèse et en se fondant sur le fait que l'auteur du manuscrit a souvent réinterprété des signes qu'il ne connaissait pas [35], il est envisageable de rapprocher ce signe du pied d'un signe hiéroglyphique de forme proche. Dans le contexte, il est alors tentant de lire  *Km.t*.

35 On a déjà noté que les copies du *Codex Ursinianus* et du recueil Dupérac tendent à remplacer des signes abstraits par des signes anthropomorphiques (Chr. THIERS, *OrMonsp* 11, 1999, (à paraître), n. 5).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

am. Séquence comparable sur la stèle d'Amasis Caire CG 849, l. 2 (*ḥr [nḏ] sḫr n tȝ r-ḏr=f*) ; G. Posener, « Notes sur la stèle de Naucratis », *ASAE* 34, 1934, p. 148 ; R. el-Sayed, L*a déesse Neith de Saïs* II, p. 415, doc. 474. Voir également Pithom, l. 8-9 (*Urk.* II, 89, 9) : (*ḥr/r*) *nḏ sḫr n jt=f Tm*.

an. La séquence *r bw… jw/r dmj* se comprend dans le contexte : les prêtres convoqués retournent à Saïs après avoir vu Philadelphe ; le premier *r* marque donc la provenance, et on peut considérer que la séquence habituelle *šȝʿ-r/r-šȝʿ… nfry.t-r* a été réduite à sa plus simple expression, *r… jw/r*.

ao. Ou *sḫr* « nature, condition » de quelqu'un ; Chr. Zivie, *Giza au deuxième millénaire*, p. 68, l. 19 et p. 128, l. 11 (d'après *AnLex* 77.3822).

ap. D'après la copie de Dupérac, le signe ressemble davantage à la girafe (le cou est plus élancé) qu'à un chien, ce qui donne la lecture *sr* « annoncer, proclamer, prédire ». Je lis donc *n-mrwt sr(w) rn=f*.

aq. *R mȝȝ s* : le pronom dépendant (*s/st/sn*) se réfère-t-il à la ville de Saïs (« la place »), à ses « dieux », à Neith ou à la statue d'Arsinoé *synnaos thea* ? Il ne fait guère de doute en tout cas qu'une statue d'Arsinoé II trônait aux côtés de celle de Neith dans son temple de Saïs ; l'instauration de cette pratique apparaît dans la Stèle de Mendès, l. 13-14 (*Urk.* II, 41, 11 ; H. De Meulenaere et P. MacKay, *Mendes* II, p. 175). Si l'on se fonde sur l'intérêt porté aux statues de la reine, il est séduisant de considérer ici que les prêtres invitent Philadelphe pour lui montrer la statue d'Arsinoé II (nouvellement ?) consacrée dans le temple de Neith.

ar. L'absence du pronom suffixe privilégie la lecture « Mout » mais la comparaison avec la stèle de Naucratis (JE 34002, col. 8 ; voir *infra*) suggère la lecture « <sa> mère », désignant alors la déesse Neith. Si Mout ne semble pas autrement attestée à Saïs même ou dans le nome Saïte, en revanche, les deux déesses, Neith et Mout, peuvent s'identifier l'une à l'autre (R. El-Sayed, *La déesse Neith de Saïs* I, p. 139-140) ; Mout apparaît également en relation avec le nome Prosopite voisin (*ibid.* II, p. 577, doc. 919 : *Mw.t nb.t N.t rsy.t*)).

Commentaire

Les copies du XVI^e^ siècle donnent le début de chacune des onze colonnes de texte, ce qui permet en particulier de connaître la date de rédaction de la stèle, en l'an 22, le 3^e^ mois d'*akhet* (= *hathyr*), date comprise entre le 27 décembre 264 et le 25 janvier 263. La nature de ces documents ne permet pas d'exclure *de facto* l'hypothèse d'une copie modifiée (modification du texte original, réajustement et disposition fantaisiste des hiéroglyphes), comme en témoignent les folios 7 r^o^ (= Florence 3686) [36] et 8 r^o^ - 9 r^o^ (= Florence 1011) [37] du *Codex Ursinianus*. Toutefois, la cohérence de l'ensemble du texte, en accord avec les fragments du Louvre et de Naples, permet d'éliminer cette éventualité et de considérer le texte comme

36 A. Roullet, *op. cit.*, p. 83 (88) ; voir *supra*, n. f.

37 *Ibid.*, p. 63 (45) = P. Vernus, *Athribis*, *BdE* 74, 1978, p. 181-182 (147).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une copie « fidèle » – ce qui n'exclut pas l'interprétation fantaisiste des signes eux-mêmes – de l'original.

L'éloge royal occupe la plus grande partie du texte. Traditionnellement précédé par le protocole royal et la désignation de la divinité poliade, il débute par la désignation de la filiation divine du roi et se poursuit par une longue série d'épithètes guerrières. Cette insistance peut s'expliquer par la tradition pharaonique, le contexte politique mais également par l'origine saïte du document, placé sous les auspices de la déesse archère Neith. Le contexte politique de l'époque est connu. La première guerre de Syrie est terminée depuis 271 ; on a vu qu'à trois reprises (A-B, col. 2 ; C, col. 5 ; A, col. 6) l'éloge royal faisait probablement allusion à cet événement. Au moment de la rédaction de la stèle, le pouvoir alexandrin prend part à la guerre de Chrémonide (267-261) [38]. Même si le conflit pour la libération d'Athènes face à la domination macédonienne d'Antigone Gonatas n'a pas été continu et intense, la situation pourrait être un élément d'explication à cette surenchère d'épithètes guerrières [39].

La puissance de la thalassocratie lagide est ainsi mise en exergue, de même que l'importance de la charrerie et de l'infanterie [40]. Le rôle de la flotte égyptienne dans la guerre de Chrémonide a été prépondérant même si elle n'a pas réussi à lever le blocus d'Athènes [41]. On sait l'extraordinaire développement de la marine lagide sous le règne de Philadelphe qui, pour assurer la présence égyptienne sur les protectorats de Méditerranée orientale, s'appuya sur une flotte de plus de quatre cents navires [42] ; la bataille de Cos en 256 porta atteinte à cette hégémonie [43]. Toutefois, si l'on peut détecter dans cet éloge un écho de la situation conflictuelle du moment, il ne faut pas le surestimer tant les *topoi* de l'idéologie royale sont récurrents, en particulier au travers de la domination sur certains pays appartenant traditionnellement aux Neuf Arcs (*Mnty.w*, [*Jwnty.w*], *Šɜty.w*, *Pḏw-šw*) ou sur des ennemis en tous genres (*nbḏ-qd, sbj.w/ḥfty.w, rqy.w, smɜwty, ḫsj*).

Faisant suite à cet éloge royal, le récit officiel débute à la colonne 7. En l'an 20 (266/265), Philadelphe convoque les représentants des temples d'Égypte auprès de lui, d'où l'on peut déduire – mais sans certitude absolue – qu'ils se sont réunis à Alexandrie ou dans son proche voisinage (Canope par exemple). Rien, cependant, ne vient étayer la thèse souvent admise d'un synode tenu à Saïs [44]. Le texte ne dit pas pour quelle raison Philadelphe a convoqué les prêtres de la *chôra*. D'autre part, on ne sait si des mesures particulières ont été

38 Voir G. HÖLBL, *Geschichte der Ptolemäerreiches*, Darmstadt, 1994, p. 38-41.

39 La parenté légendaire entre les deux villes (voir É. BERNAND, *I. métriques*, nº 110) et entre les deux déesses poliades a-t-elle pu, dans ce contexte politique, constituer un « arrière-plan » favorable à la rédaction de cet éloge guerrier saïte ?

40 Les prêtres égyptiens véhiculent dans la *chôra* la propagande royale, chantée à Alexandrie par le poète de cour Théocrite dans son *Éloge de Ptolémée Philadelphe* : « Car il a des navires excellents qui sillonnent les flots ; toute la mer et la terre et les fleuves sonores obéissent à Ptolémée. Autour de lui se rassemble une foule de cavaliers, une foule de fantassins bardés d'airain étincelant » ; traduction Ph. E. LEGRAND, *Bucoliques Grecs* 1, éd. Budé, Paris, 1925, p. 149-150. Voir également S. Sauneron, *BIFAO* 60, 1960, p. 87-88, n. c.

41 La participation égyptienne dans cette marine de guerre lagide est connue par un célèbre passage de Pausanias III, 6, 4-6 ; l'amiral Patroclos refuse d'intervenir, prétextant qu'il n'a à bord que des marins et des Égyptiens ; il préconise, à terre, l'appui des hoplites spartiates pour soutenir son intervention ; E. VAN'T DACK, H. HAUBEN, « L'apport égyptien à l'armée navale lagide » dans *Das ptolemäische Ägypten*, p. 87-89.

42 ATHÉNÉE, *Les Deipnosophistes* V, 203 d ; Ch. B. GULICK, éd. Loeb, Londres, 1928, p. 420-421.

43 Cette bataille a également été datée en 261, marquant ainsi la fin de la guerre de Chrémonide ; G. HÖLBL, *op. cit.*, p. 42, et p. 290, n. 60.

44 Sur les deux hypothèses (Saïs ou Alexandrie), W. HUSS, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemaiischen Ägypten*, *Historia. Einzelschriften* 85, Stuttgart, 1994, p. 56, n. 149 ; ajouter également aux tenants de la thèse saïte, R. EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs* I, *BdE* 86/1, 1982, p. 36 et W. HUSS, *ZPE* 88, 1991, p. 189.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

prises et, si ce fut le cas, si elles ont fait l'objet d'un décret qui ne nous serait pas parvenu. On observera que le personnel sacerdotal mentionné dans les décrets des synodes ultérieurs (Canope, l. 2-3, Memphis I, l. 3-4 et II, l. 6-8 (N), *Philensis* I et II, l. 2-3) est beaucoup plus important et la fonction religieuse y est davantage marquée ; on ne rencontre pas, comme c'est le cas dans notre stèle, de *ḥɜty.w-ʿ* ou de *ḥqɜ(.w)-ḥw.wt* (C, col. 7) dont la fonction ressortit de la sphère administrative. Il est alors légitime de se demander si la convocation avait pour but de faire délibérer les représentants sacerdotaux sur des questions strictement religieuses [45] ; le texte précise (C, col. 9) que lors d'une seconde rencontre la discussion a porté sur « les affaires de l'Égypte ». Par la suite, ce sont les seuls prophètes et pères divins qui sollicitent la présentation de la statue d'Arsinoé II (C, col. 10 et A, col. 8).

Une délégation de représentants de Saïs se rend donc auprès du roi. Il ne fait pas de doute qu'ils ont alors profité de l'occasion pour mettre en avant leur ville et solliciter telle ou telle faveur ; on sait que ces rencontres entre les prêtres et le pharaon lagide étaient l'objet d'échanges réciproques, le plus souvent des revenus pour le culte en échange de la reconnaissance et de la diffusion de la légitimité monarchique alexandrine. Philadelphe demande de faire apparaître en procession la statue de la reine défunte ; il prend donc l'initiative dans le développement du culte posthume de sa sœur-épouse. Cette mesure, adressée aux représentants saïtes et à tous ceux réunis auprès du roi, peut en conséquence valoir pour toute l'Égypte. Philadelphe donne ainsi un essor supplémentaire au culte d'Arsinoé II en tant que *synnaos thea*. Dès l'an 15, d'après la stèle de Mendès (l. 13 = *Urk*. II, 41, 11), il demandait que l'on dresse (*sʿḥʿ*) une statue de la reine défunte dans chaque temple et que, dans le cas de Mendès, elle participe aux processions (*sḫʿ*) aux côtés de Banebded ; le texte de la triade Alexandrie inv. 11261, col. 24 évoque également des effigies (*sḫm w*) de la même défunte (*supra*, n. ah). On sait ailleurs que dans la *chôra* cette mesure a été appliquée aux statues des lagides divinisés, érigées en tant que *synnaoi theoi* [46]

Si cette mesure peut avoir une valeur générale, comme on vient de le voir, elle peut également, dans le contexte précis du passage, n'avoir concerné que la ville dans laquelle Philadelphe a réuni les représentants des temples. Dans l'hypothèse d'un synode tenu à proximité d'Alexandrie, on songera au temple d'Osiris de Canope [47] qui aurait pu accueillir une statue d'Arsinoé II mais surtout au sanctuaire d'Arsinoé Kypris sur le Cap Zéphyrion, consacré à la reine défunte par Callicratès, amiral de la flotte de Philadelphe [48]. Dans l'hypothèse d'un synode tenu à Alexandrie, on pourrait considérer que la statue en question trônait dans l'Arsinoeion de la capitale lagide [49].

45 La stèle de Pithom (l. 12-13 = *Urk*. II, 92, 12-16) mentionne une convocation de prêtres, probablement en l'an 6 de Philadelphe, ce qui serait la plus ancienne attestation d'un synode ; W. Huss, *Der makedonische König*, p. 56, n. 149. Mais là encore, le personnel convoqué n'est pas aussi spécialisé qu'il apparaît dans les décrets trilingues postérieurs.

46 *Kôm Ombo* nº 597 (éd. Morgan) ; E. Winter, « Der Herrscherkult in den ägyptischen Ptolemäertempeln » dans *Das ptolemäische Ägypten*, p. 156 ; G. Hölbl, *op. cit.*, p. 259-260. Également É. Chassinat, *Le mystère d'Osiris au mois de khoiak* I, Le Caire, 1966, p. 344.

47 Dont on sait par la découverte d'une plaquette de fondation en or (BM EA 1063) qu'il a été pourvu d'un mur d'enceinte sous le règne de Ptolémée Évergète Ier ; en dernier lieu, J. Yoyotte, P. Charvet, St. Gompertz, *Strabon. Le Voyage en Égypte. Un regard romain*, Paris, 1997, p. 240-241 (E). Ce temple a pu fonctionner dès le règne de Philadelphe.

48 D'après deux épigrammes de Poseidippos de Pella ; voir A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 29 ; S. Sauneron, *op. cit.*, p. 94 et n. 11 et p. 108-109 (hypothèse sur la provenance canopique de la triade Alexandrie inv. 11261).

49 Sur l'Arsinoeion d'Alexandrie, A. Calderini, *Dizionario geografico* I, Le Caire, 1935, p. 94. Pour décorer ce temple, Philadelphe fit déplacer un obélisque de Nectanébo II laissé dans une carrière (Pline,

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans son *Histoire naturelle*, Pline nous fournit deux renseignements concernant la statue d'Arsinoé II consacrée dans ce temple :

1. « C'est en pierre d'aimant que l'architecte Timocharès avait commencé à construire la voûte du temple d'Arsinoé, à Alexandrie, afin que la statue en fer <de la reine> parût suspendue en l'air. Sa mort et celle du roi Ptolémée, qui avait commandé ce monument pour sa sœur, interrompirent les travaux [50]. »
2. « Que de là (c.-à-d. l'île Topaze en mer Rouge) une topaze fut importée pour la première fois à l'intention de la reine Bérénice, qui fut la mère de Ptolémée II, par Philon son gouverneur ; qu'elle plut au roi étonnamment et qu'on en fit à Arsinoé, femme de Ptolémée, une statue de quatre coudées, qui fut consacrée dans le sanctuaire dénommé temple d'Arsinoé [51]. »

Le premier projet, sans aucun doute le plus original, n'a pas été mené à terme. En revanche, s'il faut en croire l'auteur latin, une statue (de culte) d'Arsinoé II, d'environ deux mètres de haut, fut réalisée en topaze [52]. La statue que Philadelphe a souhaité faire participer aux sorties divines devait être beaucoup plus modeste mais il est difficile d'en apprécier la nature exacte [53].

En outre, Philadelphe se montre bienveillant à l'égard de « cette ville » (col. 8), certainement Saïs si l'on tient compte de la « focalisation du récit [54] », procédé en usage dans ce type de documents (cf. Stèle de Pithom ou de Mendès). Cet échange entre l'État lagide et les clergés égyptiens constitue le fondement des relations État-clergé à l'époque ptolémaïque, bien connu à travers les décrets des synodes [55].

En l'an 21 (265/264), Philadelphe effectue une tournée dans la *chôra* (A, col. 9 et n. ah). Se rend-il à cette occasion à Saïs ? Le contexte précis de cette visite n'est pas explicité par le texte qui reste très général (*r sꜣḫ Km.t* (?), *r snfr tm.w*). Il faut cependant mettre cet événement en relation avec d'autres visites dans les temples effectuées par le Lagide. Il se rendit dans le Harpon Oriental et à Pithom en l'an 6 (280/279) et en l'an 12 (274/273), en compagnie d'Arsinoé II dans ce dernier cas [56]. Il visita également le nome Mendésien et sa capitale, déployant une grande activité dans la ville de Banebded [57]. Enfin, un édit du règne d'Évergète Ier nous apprend qu'il voyagea en Haute-Égypte, jusqu'à Diospolis Parva [58]. Ces visites royales dans la *chôra* et en particulier dans le Delta oriental, fondées sur un arrière-plan politique (protection de la frontière orientale), étaient l'occasion de restaurer ou de

Histoire Naturelle, XXXVI, XIV, 67-69 ; J. André, éd. Budé, Paris, 1981, p. 72-75). On se souviendra qu'en l'an 19 (267/266), un an avant le passage qui nous concerne, le culte d'Arsinoé II à Alexandrie a été doté d'un sacerdoce particulier, la « canéphore d'Arsinoé ».

50 PLINE, *Histoire naturelle* XXXIV, XLIII, 148. Traduction H. Le Bonniec, éd. Budé, Paris, 1953, p. 158.

51 PLINE, *Histoire naturelle* XXXVII, VIII, 108. Traduction de E. de Saint-Denis, éd. Budé, Paris, 1972, p. 81.

52 C'est-à-dire de la péridotite, exploitée sur l'île Saint-Jean (Zebergeb) en mer Rouge ; S. Sauneron, *BIFAO* 60, 1960, p. 107 ; S.H. Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne* 2, *BdE* 105/2, 1991, p. 522 ; Th. de Putter et Chr. Karlshausen, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique*, Bruxelles, 1992, p. 116-117.

53 On verra donc avec intérêt la description de la statue présentée en procession à Mendès (l. 24-25 = *Urk*. II, 50, 2-4) ; en dernier lieu, voir M. MINAS, « Die κανηφόρος. Aspekte des ptolemäischen Dynastiekults » dans H. MELAERTS (éd.), *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au IIIe siècle avant notre ère*, *StudHell* 34, 1998, p. 50-53.

54 Ph. DERCHAIN dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*, p. 1157-1163. Cet argument pourrait également permettre d'envisager que la statue de la reine dont il a été question plus haut se trouvait à Saïs même.

55 Sur cette question, voir l'étude de W. HUSS, *Der makedonische König*.

56 Pithom, l. 6-8 et 16 = *Urk*. II, 88, 5-90, 15 et 94, 5-15.

57 Mendès, l. 6-10 = *Urk*. II, 36-38 ; H. DE MEULENAERE, P. MACKAY, *Mendes* II, p. 174.

58 Ph. COLLOMBERT, *RdE* 46, 1995, p. 63-70, doc. 3, notamment p. 68.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

développer les sanctuaires locaux ; il ne fait guère de doute que le clergé et le temple de cette localité ont bénéficié des largesses royales en l'an 21 [59]. En contrepartie, le pouvoir attendait un soutien de la part des clergés indigènes, une légitimation, ce que les prêtres de Saïs ont accepté à travers la rédaction même de cette stèle.

La lacune de la colonne 9 nous fait perdre le lien entre cette visite et la suite du texte précisant qu'après une rencontre avec Philadelphe les prêtres s'en retournent à Saïs (C), retour précipité par une disette.

C'est probablement pour remercier le Lagide de l'attention qu'il a bien voulu porter à leur ville et à la déesse Neith que les prêtres saïtes se rendent (probablement) à nouveau à Alexandrie (« le lieu où se trouvait sa majesté ») et sollicitent de la part du roi une sortie processionnelle de la statue d'Arsinoé II (C, col. 10), soulignant leur loyalisme et leur dévotion au culte de la sœur-épouse morte en l'an 15. La pratique instaurée par Philadelphe (A, col. 8) est donc acceptée puisque cette fois-ci ce sont les prêtres qui prennent l'initiative. Ils sollicitent à nouveau Philadelphe pour qu'il se rende en un lieu pour « la voir » (C, col. 11 et n. am) ; peut-être s'agit-il de la statue d'Arsinoé II érigée dans le temple de la déesse Neith à Saïs ou de la ville elle-même. Il est cependant certain que ce passage fait allusion à un autre déplacement de Philadelphe ; la focalisation du récit incite alors à reconnaître la ville de Saïs.

La fin du texte (C, col. 11) mentionne des soldats et des chars ainsi qu'une apparition royale. Il est séduisant de considérer que la précision calendérique (A, col. 11 : 4e mois de *peret*, se rapportant probablement à l'an 21) date cet événement [60]. Les lacunes du texte nous privent de précieux éléments permettant de déterminer le lieu où s'est tenue cette cérémonie ; on peut penser que l'action se situe toujours à Saïs et un passage de la stèle de Naucratis (JE 34002, col. 7-8) mérite alors d'être souligné :

« Sa majesté (= Nectanébo Ier) sortit (*ḫʿ*) du palais de Saïs et se reposa dans le temple de Neith. Le roi entra (*bsj* : « fut introduit ») dans le temple de Neith et apparut avec la couronne rouge à côté de sa mère (= Neith) [61]. »

On comparera également notre passage avec le texte de la stèle funéraire de Psenptaïs III (BM 886, l. 9-10) :

« Le roi de Haute et Basse-Égypte, l'unificateur des Deux Terres, Philadelphe et Philopator, Osiris le jeune sortit solennellement (*ḫʿ*) de son palais de Vie et de Puissance, toucha terre au temple d'Isis, Dame de Iat-Oudjat, et fit pour elle de très grandes offrandes alimentaires. Procession (*pr.t*) ensuite autour du temple d'Isis sur son quadrige au galop. Le roi, retenant

59 La même année, les prêtres de Mendès notifiaient au souverain l'achèvement des travaux au temple de Banebded (Mendès, l. 19 = *Urk*. II, 46, 3-4) ; H. De Meulenaere, P. MacKay, *op. cit.*, p. 176.

60 Il est certain que cette date souligne une articulation dans le récit et annonce un nouvel événement ; cf. Mendès, l. 26 (= *Urk*. II, 50, 15 : *ꜣbd 2 pr.t sw 16* de l'an 21 + x). S'il s'agit bien de l'an 21, le 4e mois de *peret* (= *pharmouti*) est compris entre le 26 mai et le 24 juin 265.

61 R. el-Sayed, *La déesse Neith de Saïs* II, *BdE* 86/2, 1982, p. 417-418, doc. 481 ; A. Erman, U. Wilcken, « Die Naukratisstele », *ZÄS* 38, 1900, p. 130 ; M. Lichtheim, *Ancient Egyptian Literature* 3. *The Late Period*, Berkeley, Los Angeles, 1980, p. 88 ; H. Brunner, *Hieroglyphische Chestomathie* 2, Wiesbaden, 1992, pl. 25-26. En dernier lieu, *La gloire d'Alexandrie*, Paris, 1998, p. 44-45, nº 11.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lui-même fermement son attelage, le mit au pas tandis qu'il avait la tête ceinte d'un beau diadème d'or et de toutes sortes de pierres authentiques, au milieu duquel se trouvait le visage du roi [62]. »

Ces rapprochements ne sont bien entendu pas suffisants pour envisager d'emblée de telles cérémonies dans notre texte. Les mentions récurrentes de chars et de soldats pourraient suggérer que la scène se situe à Alexandrie et non à Saïs, ce qui fait inévitablement penser aux défilés militaires qui se tenaient en diverses occasions dans la capitale lagide. Le plus célèbre de ces défilés, pour le règne de Philadelphe, est celui qui parcourait la ville lors des célèbres Ptolemaeia [63]. Les prêtres de Saïs auraient-ils assisté à un défilé militaire lors d'une cérémonie de ce type ? Les Ptolemaeia sont instaurées en 279/278 et célébrées tous les quatre ans [64]. Il n'y a donc pas eu de défilé en l'an 21 (265/264) ou en l'an 22 (264/263) mais seulement en 267/266 et en 263/262. On sait que ces défilés militaires à Alexandrie visaient bien souvent à impressionner les États voisins rivaux. Le contexte de la guerre de Chrémonide (267-261) serait-il à l'origine d'un tel défilé ? On reconnaîtra que cette hypothèse reste bien fragile [65]. L'action décrite dans la stèle de Psenptaïs III, que l'on situait généralement à Alexandrie, aurait pu venir à l'appui de cette hypothèse mais Ph. Derchain a montré que l'action s'est déroulée dans la région memphite [66]. Il faut en conséquence préférer la première hypothèse et le rapprochement avec la stèle de Naucratis. La présence de militaires pourrait alors s'expliquer par des mouvements de troupes dans le Delta ou par une escorte conséquente accompagnant Philadelphe dans ses déplacements.

Reconstituée en partie, cette stèle émanant du clergé saïte présente des éléments dignes d'intérêts, tant au niveau de la phraséologie et de la propagande royales – à travers le développement original de l'éloge de Philadelphe –, qu'au niveau strictement historique – à travers les renseignements événementiels éclairant les relations entre le Lagide et les clergés de la *chôra*. Il reste à souhaiter, pour conclure, que d'autres fragments pourront être identifiés et viendront ainsi combler les lacunes, et éclairer les nombreux points encore obscurs.

62 E.A.E. Reymond, *From the Records of a Priestly Family from Memphis* 1, *ÄgAbh* 38, 1981, p. 142 et 148. Pour la compréhension de ce texte, voir en dernier lieu l'étude de Ph. Derchain dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*, p. 1155-1167, en particulier p. 1160-1161 pour le passage qui nous concerne et dont nous adoptons la traduction.

63 E.E. Rice, *The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus*, Londres, 1983 ; G. Hölbl, *op. cit.*, p. 36-37.

64 Le cortège (de 275/274 ou de 271/270) est décrit par Callixène de Rhodes, d'après Athénée, *Les Deipnosophistes* V, 197 c-203 c ; Ch.B. Gulick, éd. Loeb, Londres, 1928, p. 392-419 ; également A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, p. 305-312 et P. Goukowsky, « Fêtes et fastes des Lagides » dans *Alexandrie IIIe siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, *Autrement,* Mémoires nº 19, Paris, 1992, p. 153-159.

65 Cf. W. Huss, *ZPE* 88, 1991, p. 189.

66 Ph. Derchain, *op. cit.*, p. 1160-1161, n. e.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 1. La stèle saïte de Ptolémée Philadelphe : essai de reconstitution.

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 2. *Codex Ursinianus*, fol. 6, r° (d'après A. Roullet, *The Egyptian and Egyptianizing Monuments of Imperial Rome*, *EPRO* 20, 1972, pl. XLVI, 62).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 3.
Recueil É. Dupérac, inv. 26.403. Cabinet des dessins, Musée du Louvre (cliché RMN).



Fig. 4.
Fragment Naples, inv. 1034
(cliché Soprintendenza Archeologica delle Province di Napoli e Caserta).

BIFAO 99 (2000), p. 423-445 Christophe Thiers
Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle Codex Ursinianus, fol. 6 rº + Naples 1034 + Louvre C.123.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 5. Fragment Louvre C. 123 (cliché M. et P. Chuzeville, Musée du Louvre).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net